

***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Mitchell-Montcalm***



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue
le mercredi 7 juin à 19 h.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Enseignants / membres du personnel	Parents
Pascale Bilodeau Catherine Huppé Francine Lemieux Guillaume Paquette Sylvie Lavallée Maryse Cormier Guillaume Cornellier	Isabelle Dionne Bruno Duquette Philippe Grenier Claudine Larivière Vicky Leblanc Patsy Tremblay Julie Roy

Pierre Martin-Tardif (substitut) et Étienne van Steenberghe (substitut) étaient présents comme membre du public. Merci à eux.

Secrétariat : Maryse Cormier

ÉTAIENT ABSENTS

Marie-Sol Pronovost remplacée par Guillaume Cornellier
Karine Ménard, enseignante

Le CÉ remercie la direction pour l'accueil festif de la rencontre (bulles et tartes).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté par Philippe Grenier.

Un commentaire est émis qu'il serait apprécié de recevoir les documents le plus tôt possible afin de favoriser une lecture préalable par l'ensemble des membres.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour faite par Philippe Grenier.

Guillaume Paquette propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Isabelle Dionne

3. PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Le procès-verbal a été retourné avec les corrections demandées.

CÉ 23-06-07-1

CÉ 23-06-07-2

CÉ 23-06-07-3

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 avril 2023

Il faut apporter une correction au point 7 - 6^e paragraphe : changer le mot pôle pour le mot rôle.

On doit corriger PVER par PEVR. On mentionne également qu'il serait important de définir les acronymes la première fois qu'ils sont utilisés puisque ce n'est pas tout le monde qui connaît les termes d'école.

Mettre la motion de Félicitations qui est au point 2 au point 11 et changer le nombre d'équipes de génie en herbe pour 3 et non 1.

Claudine propose l'adoption du procès-verbal de la réunion, appuyé par Bruno Duquette

CÉ 23-06-07-4

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

5.1 Suivi entente arrondissement

La direction nous revient sur l'entente qui avait été convenue entre la ville et l'école. Il n'y a personne au CSSRS qui possède l'ensemble des informations contextuelles relatives à la signature de cette entente.

De mémoire on se souvient de certains éléments : investissement pour la salle de musculation et la piscine.

Il faut mentionner que le pavillon est toujours à l'étroit (espace public, salle de rencontre, vestiaires...). Même avec les classes modulaires l'école se remplit de plus en plus donc il serait important de renégocier le contrat avec l'arrondissement pour dégager de l'espace supplémentaire.

Philippe Grenier propose de nommer les besoins et inconforts en faisant une lettre au CSSRS. On pourrait utiliser les éléments nommés à la rencontre du 25 avril. La direction est mandatée pour faire une première version de la lettre et la soumettra ensuite au sous-comité, puis à l'ensemble du CÉ avant de faire parvenir le tout au CSSRS.

Guillaume Paquette propose de mandater les personnes pour rédiger la lettre et la faire adopter par tous par la suite. Philippe Grenier appuie.

5.2 Sommaire des compétences direction d'établissement

Philippe a fait la compilation du sondage qui devait être complété en lien avec la priorisation des compétences pour une direction de l'école Mitchell-Montcalm. Les 3 compétences importantes sont :

- Savoir mobiliser
- Faire preuve de courage managérial
- Faire preuve de communications efficaces

C'est un sondage qui permet de préciser les besoins spécifiques à la couleur de notre école.

6. PROJET ÉDUCATIF – ÉTAT DES TRAVAUX

Pascale nous présente le projet éducatif travaillé avec l'équipe-école incluant les idées des membres du CÉ lors de la dernière rencontre.

Les couleurs seront : Ouverture, créativité et dépassement de soi. Les définitions ont été mises à jour.

<p>CÉ 23-06-07-5</p>	<p>Document présenté au bilan à l'ensemble du personnel et regroupant les suggestions de pistes de travail en 7 thèmes. L'équipe de travail va se revoir pour prendre connaissance de l'ensemble des réponses du personnel. Les priorités de travail seront fixées et serviront de point de départ pour les réflexions à venir. Priorité de travail pour septembre à décembre : Fixer les objectifs, les moyens et les cibles.</p> <p>Le processus est long, mais les enseignants sont très satisfaits des rencontres.</p> <p>Félicitations à l'équipe du projet éducatif pour le beau travail.</p> <p>7. NORMES ET MODALITÉS 23-24</p> <p>Pascale Bilodeau présente le document « Normes et modalités 2023-2024 »</p> <p>Avec compétence : C'est chaque département, chaque matière qui détermine les compétences évaluées. Il pourra y avoir certaines modifications en août avec l'arrivée des nouveaux enseignants.</p> <p>Sans compétence : Quelques modifications : La première rencontre de parents a été reportée d'une semaine afin que les enseignants puissent voir tous leurs groupes. Les rencontres des parents changeront également pour le mercredi – jeudi, ce qui permettra aux parents qui travaillent le soir de pouvoir se présenter. Les rencontres sont également des grosses soirées pour les enseignants donc c'est plus avantageux de la faire plus tard dans la semaine. Dernier bulletin en février, la rencontre est sur invitation les deux pavillons seront en même temps.</p> <p>Un membre du public mentionne la valeur actuelle de la compétence transversale <i>jugement critique</i> dans le contexte social actuel. La direction portera cde commentaire aux responsables de département.</p> <p>Guillaume Paquette propose d'approuver des normes et modalités, appuyé par Philippe Grenier</p>
<p>CÉ 23-06-07-6</p>	<p>8. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS</p> <p>La direction présente le document « Fournitures scolaires 2023-24 ».</p> <p>Il y a une augmentation au niveau des agendas, mais plusieurs coûts diminuent, même certains cahiers d'exercices.</p> <p>Il est précisé que seul le matériel périssable (document dans lequel on écrit, matériel d'arts...) peut être chargé aux parents. L'école fournit les manuels et les différents outils de référence nécessaires.</p> <p>Le crédit pour les parents dont l'enfant est inscrit en vocation passera de 200 \$ à 300 \$.</p> <p>Pour les vocations de musique et d'art et communication, la direction demande une hausse de 50\$ pour l'an prochain vu la hausse importante du matériel, la location et de la main-d'œuvre.</p> <p>Catherine Huppé propose l'approbation des frais chargés aux parents, appuyé par Patsy Tremblay.</p> <p>Julie Roy demande le vote.</p> <p>La proposition est approuvée à la majorité (une seule abstention).</p>

<p>CÉ 23-06-07-7</p>	<p>9. PROGRAMME DE CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE EN 23-24</p> <p>La direction mentionne que, bien que le cours ne sera obligatoire qu'en 2024-2025, les enseignantes d'éthique et culture religieuse passeront au nouveau programme de CCQ (Culture et citoyenneté québécoise) dès l'an prochain.</p> <p>Les 2 compétences seront : étudier une réalité culturelle et réfléchir sur une question d'éthique.</p> <p>Lien pour le nouveau programme : Programme secondaire provisoire - Culture et citoyenneté québécoise (gouv.qc.ca)</p>
<p>CÉ 23-06-07-8</p>	<p>10. GRILLE-MATIÈRES CLASSES D'ACCUEIL 23-24</p> <p>Deux classes d'accueil 2023-2024 : 1 classe d'élèves qui ont déjà une année de fait au secondaire et qui sont de notre quartier et une classe d'élèves qui arrivent du primaire.</p> <p>Français : 24 périodes Maths : 8 périodes Arts plastiques : 2 périodes Éducation physique : 2 périodes</p> <p>Julie Roy propose l'approbation de la grille-matière, appuyé par Guillaume Paquette.</p> <p>11. BUDGET 2022-2023</p> <p>La direction nous présente le budget de l'année qui termine. Il a fallu se gouverner au mieux dans le brouillard.</p> <p>En 2021-2022 le budget a été déficitaire de 105 000 \$. Ce déficit était principalement causé par les investissements dus à la hausse de clientèle.</p> <p>Le CSSRS a donné un coup de pouce à l'école en 2023-2024 afin de combler ce déficit.</p> <p>Nous sommes dans l'attente des réajustements des mesures pour 2023-2024.</p> <p>Le budget est adopté bien qu'il soit jugé très peu pertinent d'adopté un budget à la fin de l'année. On félicite la direction d'avoir navigué à vue.</p> <p>Isabelle Dionne propose l'adoption du budget, appuyé par Claudine Larivière.</p> <p>12. BILAN DU CÉ</p> <p>Le président présente le bilan du conseil d'établissement qui sera remis aux parents à la prochaine assemblée générale en septembre prochain.</p> <p>Guillaume Paquette propose l'adoption du budget, appuyé par Bruno Duquette.</p>

CÉ 23-06-07-9	<p>13. ACTIVITÉS/SORTIES /VOYAGES</p> <p>Explication des ajouts dans le tableau par Pascale Bilodeau.</p> <p>Quelques dates sont à déterminer puisque le programme d'art et communication est en attente de la programmation des musées.</p> <p>Question au niveau de la journée au CÉGEP : Pourquoi maintenant ce sont des ½ journées et non des journées pleines comme avant ? C'est que maintenant l'organisation se fait par ateliers et ce modèle semble apprécié.</p> <p>Maryse Cormier propose l'approbation du tableau, appuyé par Julie Roy</p>
CÉ 23-06-07-10	<p>14. QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>Il est demandé que les PV des rencontres et les noms des membres du CÉ soient déposés sur Mozaïk.</p> <p>La direction mentionne que ces informations devraient se trouver sur la page web de l'école. Si ce n'est pas le cas, les corrections seront effectuées.</p> <p>15. INFORMATIONS</p> <p>15.1 Délégué au comité de parents Nouvelles nominations des directions. L'Équipe de direction est de retour et il y aura ajout d'une adjointe supplémentaire : Caroline Vachon.</p> <p>15.2 Fondation</p> <p>Rien à signaler</p> <p>15.3 Information de la direction</p> <p>Rien à signaler</p> <p>16. AUTRES SUJETS Mentions félicitations et remerciements à Philippe Grenier présent sur le CÉ depuis 2014. Il est président depuis 2016.</p> <p>17. CORRESPONDANCE</p> <p>Philippe nous présente le nouveau document : « Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves. »</p> <p>18. TRÉSORERIE Bourse de persévérance - Bourse de 120 \$ remise à Sarah-Ève Bouliane du pavillon Montcalm et Ellay Rainville du pavillon Mitchell pour tous les efforts cette année.</p> <p>19. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>Assemblée générale des parents : 13 septembre 2023 4 postes en élection l'an prochain. Philippe Grenier (1 an) et Claudine Larivière, Julie Roy et Vicky Leblanc pour un poste de deux ans.</p>

CÉ 23-06-07-11

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Bruno Duquette propose la levée de l'assemblée à 21 h 32 par épuisement de l'ordre du jour.

Appuyé par Claudine Larivière

Secrétaire de la séance _____

Approuvé à Sherbrooke le : _____

Par Philippe Grenier, président : _____

Par Mme Pascale Bilodeau, directrice : _____